

FICHE DE POSTE ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL MISSION LOCALE DE MARSEILLE

MISSION

Placé sous l'autorité hiérarchique du Responsable de Secteur Vie Sociale de la Mission Locale de Marseille, l'Assistant de Service Social exerce sa mission en collaboration avec les Conseillers en Insertion Professionnelle. Dans le respect du code de déontologie, des droits des usagers et du secret professionnel, il participe par son action à la levée des freins à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes 16/25 ans pris en charge par la MLM.

Public visé :

La Mission s'exerce auprès des jeunes de 16-25 ans cumulant des difficultés empêchant toute démarche d'insertion socio-professionnelle et prioritairement les 16-18 ans dont ceux bénéficiant d'une mesure d'aide sociale à l'enfance.

Ses domaines d'intervention :

► L'accès aux droits, la prévention, la protection, l'insertion. L'Assistant(e) de Service Social intervient en prenant en compte **la globalité** de la situation du jeune.

ACTIVITES DANS LE CADRE DES MISSIONS ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT

- Assure l'accueil du jeune, recueille les éléments de connaissance de la situation
- Évalue la situation sociale au regard des potentialités et des contraintes identifiées (financières, logement, santé, mobilité...) pouvant faire obstacle à la mise en place de son parcours d'insertion
- Informe sur les différents dispositifs d'accès aux droits et d'action sociale auxquels il peut prétendre
- Oriente vers les interlocuteurs et services compétents pour un relais éventuel
- A partir de l'évaluation de la situation sociale, formalise les modalités d'intervention dans le cadre d'un plan d'action co-élaboré avec le jeune et son représentant légal pour les mineurs
- Met en œuvre les interventions et actions nécessaires en tenant compte des ressources de l'environnement et des moyens de l'institution dans le cadre de l'accompagnement social
- Dans le cas de situations de jeunes faisant l'objet d'une mesure de protection d'Aide Sociale à l'Enfance, il prend attache avec la Maison Départementale de la Solidarité, l'association, la structure ou lieu d'accueil
- En cas d'information préoccupante pour un mineur, il saisit la CRIP 13 : crip13@cg13.fr

ACTIVITES TRANVERSALES

- ▶ Contribue à la formation des équipes de la Mission Locale de Marseille sur les cadres d'intervention des partenaires notamment des MDS
- ▶ Recueille et analyse les données qualitatives et quantitatives de son activité, rend compte de ses activités et rédige des bilans réguliers
- ▶ Apporte sa contribution au projet de service
- ▶ Participe à des projets et actions sociales collectives favorisant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes
- ▶ Travaille en équipe pluri disciplinaire et en réseaux avec les acteurs sur territoire

PROFIL

- ▶ Etre titulaire du DEAS
- ▶ Avoir une expérience professionnelle de 2 ans

CAPACITES

- ▶ Très bon niveau relationnel – écoute – disponibilité
- ▶ Capacité d'analyse des situations
- ▶ Qualités rédactionnelles
- ▶ Sens des responsabilités
- ▶ Sens du travail en équipe et en réseau

COMPETENCES

- ▶ Bonne connaissance des publics jeunes, des problématiques de la jeunesse, des « dispositifs et mesures jeunes » en lien avec les domaines de l'emploi, de la formation
- ▶ Très bonne connaissance de la DGAS, de ses missions et des dispositifs d'aide
- ▶ Bonne connaissance des procédures administratives
- ▶ Bonne connaissance de la méthodologie de projet
- ▶ Maîtrise des nouvelles techniques d'information et de communication en lien avec les obligations de service

OUTILS

- ▶ Habilitation CAFPRO.
- ▶ Habilitation détecteur du renoncement aux soins (PFIDASS).